

LE CAMPAGNOL - GROUPE D'ENTRAIDE EN SANTÉ MENTALE

Les activités pour la semaine du **16 au 20 novembre**:

Lundi à 14h00: Projection de la pièce de théâtre avec les membres et le député Alain Therrien

Mercredi à 13h00 : Atelier sur les émotions

Jeudi à 13h00 : Triage des denrées

La soupe de l'amitié (50¢) ouverte à tous pour démystifier la santé mentale. Nous offrons aussi un repas complet à tous les jours. Le prix est de 2\$/membre et 3\$/non-membre. Il est important d'aviser une journée d'avance avant 16h00 au **450 454-5121**.

COUPE BUBBLE

La coupe Bubble inter Maison des Jeunes de la Montérégie Ouest se fera le **samedi 21 novembre** à l'école secondaire de Huntingdon. Nous offrons le transport et le départ se fera de la Maison des Jeunes à **8h00**. Le retour vers 18h00. Plusieurs disciplines: le ping-pong, le babyfoot, le lancer du poids, les échecs et de nombreux autres jeux et épreuves mettront au défi les jeunes de la région. L'inscription auprès des animateurs et une autorisation parentale est obligatoire pour participer.

CENTRE DE FEMMES LA MARG'ELLE

Pièce de théâtre sur le vieillissement

En collaboration avec le théâtre Fleury, la pièce de théâtre Coup de Balai, une comédie qui nous questionne sur « A quel âge est-on vieux? » sera présentée le **vendredi 20 novembre à 19h00** à la salle Jupiter au centre communautaire de Saint-Rémi. Coût: 2\$. Billets en vente au Centre. Venez rire avec nous! Informations: **450 454-1199**.

Rappel des activités des organismes

COURS DE GARDIENS AVERTIS OFFERT PAR L'ADOMISSILE

Le **21 novembre de 8h30 à 16h30**, à la salle Tulipe au centre communautaire de Saint-Rémi. Un certificat d'attestation sera remis aux jeunes ayant réussi leur examen. Le cours s'adresse à tous les jeunes âgés de 11 ans et plus. Coût: 48\$ et comprend le manuel d'apprentissage. Informations: **450 454-6657**, entre 13h00 et 21h00.

SOURIRE SANS FIN

Paniers de Noël 2015

Inscriptions pour les paniers de Noël: Comité d'entraide familial. Inscription sur rendez-vous à Sourire sans Fin avant le 17 novembre au **450 454-5747**. La quignolée aura lieu le **12 décembre**.

CLUB FADOQ SAINT-RÉMI

Le Club invite ses membres au souper du **18 novembre à 18h00**. Buffet froid au coût de 10\$. Réservation: Jeannine Lefrançois au **450 454-9848** ou Jocelyne Viau au **450 454-1227**. Les cartes du mois de novembre sont arrivées. Informations: Gérald Trudeau au **450 454-4708**.

SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE « AU CŒUR DU JARDIN » INC.

Sortie: Le **lundi 23 novembre**: Magasinage Place Versailles. Départ: **8h45**. Coût: 8\$.
Inscription: dès le 13 novembre. Inscription et informations: Ginette au **450 454-6567**.

Pour plus d'informations: www.ville.saint-remi.qc.ca



L'ÉCHO DE SAINT-RÉMI

LE 13 NOVEMBRE 2015 VOL.19 NO.45

LA VILLE VOUS INFORME



AVIS D'ÉBULLITION DE 1 MINUTE TOUJOURS EN VIGUEUR

www.ville.saint-remi.qc.ca

NOUVELLES EN BREF

À la séance du conseil municipal; il a été autorisé:

- l'achat de neuf fontaines à boire auprès de la compagnie Carbec.ca pour installation en 2016 dans les parcs municipaux suivants : Joly, Aux quatre vents, Gérard-Régner, Dubois, du Citoyen, des Pirates, Jean-Paul-Ferdais et le parc canin;
- adjudication d'un contrat de surveillance des opérations de déneigement;
- que la bibliothèque offre à ses abonnés, du 10 novembre au 12 décembre 2015, la possibilité de payer le montant de leurs amendes en apportant à la bibliothèque des denrées non périssables qui seront remises à l'Entraide familiale de Saint-Rémi dans le cadre de la Guignolée;
- de vendre à l'enchère publique les immeubles sur lesquels les taxes imposées demeurent impayées pour les années 2014 et antérieures. Le cas échéant, cette vente aurait lieu le 4 février 2016 à 10h30 à la Mairie de Saint-Rémi;
- que la Ville s'engage activement pour la persévérance, la réussite éducative et sociale des jeunes en valorisant l'implication dans la vie scolaire et les efforts de persévérance. Plusieurs activités auront lieu conjointement avec les écoles primaires.

ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE: L'art du tatouage au henné

Le **samedi 21 novembre à 13h30**. Participer à une activité sur l'art traditionnel du tatouage au henné. Une technique de dessin réalisé sur la peau (sans aiguilles) avec une pâte composée de feuilles de henné. Atelier de dessin sur la peau et démonstration d'une artiste sur les participants (temporaire et sans danger). Pour les adolescents et adultes (12 ans et plus). Gratuit pour les abonnés de la bibliothèque et 5\$ pour les non abonnés. Places limitées. Inscription recommandée au **450 454-3993 poste 2419**.

SUIVI SUR LA SITUATION DE L'EAU POTABLE

Suite au dépôt de notre requête de certificat d'autorisation auprès du ministère (MDDELCC), ce dernier nous a déjà demandé des compléments d'information afin de compléter notre dossier. Nous travaillons conjointement avec les fonctionnaires du ministère dans un esprit très collaboratif.

PROCHAINES SÉANCES

DU CONSEIL MUNICIPAL

14/12/2015 - 20h00
et 21h30

PROCHAINES SÉANCES DE LA COUR MUNICIPALE

25/11/2015
9h30 et 14h00

MAIRIE

450 454-3993
105, rue de la Mairie,
Saint-Rémi (Québec)
J0L 2L0
Heures d'ouverture
du lundi au jeudi de
8h00 à 12h00 et de
13h00 à 16h30
Vendredi de 8h00 à 13h00

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture
de mardi au vendredi
de 14h00 à 21h00
Samedi de 13h00 à 16h00

ÉCOCENTRE

Heures d'ouverture
Mercredi de 18h à 21h
Vendredi de 13h à 21h
Samedi de 9h à 17h
Dimanche de 10h à 16h

AGENT SQ

310-4141

AVIS PUBLIC

Règlements # V 622-2015-00, # V 624-2015-00, # V 625-2015-00, # V 626-2015-00, # V 627-2015-00, # V 628-2015-00, # V 629-2015-00 et # V 630-2015-00

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville, que lors de la séance ordinaire tenue le 9 novembre 2015, le Conseil de cette Ville a adopté les règlements suivants :

Numéro	Titre	Description informative
V 622-2015-00	Règlement sur la régie interne des séances du conseil de la ville de Saint-Rémi	Régie interne et règles pour le maintien de l'ordre durant les séances du conseil municipal, tels que : lieu, fréquence et heures des séances, ordre et décorum, période de questions, pénalités, etc.
V 624-2015-00	Règlement concernant les systèmes d'alarme applicable par la Sûreté du Québec ou par toute autre autorité compétente	Réglementation sur : installation et fonctionnement des systèmes d'alarme sur le territoire afin de remédier aux problèmes provoqués par le nombre élevé de fausses alarmes.
V 625-2015-00	Règlement concernant les animaux applicable par la Sûreté du Québec ou par toute autre autorité compétente	Réglementation sur : nuisances, contrôle, animaux dangereux, matières fécales, négligence envers un animal et droit d'inspection.
V 626-2015-00	Règlement concernant la circulation et le stationnement applicable par la Sûreté du Québec ou par toute autre autorité compétente	Réglementation sur : stationnement interdit, pour personne handicapée, en période hivernale, lavage, vente, réparation, chargement, livraison, double-file, parcs, pistes cyclables et remorquage.
V 627-2015-00	Règlement concernant le colportage et la vente itinérante applicable par la Sûreté du Québec ou par toute autre autorité compétente	Réglementation sur : validité et visibilité du permis, exceptions, non-respect de l'interdiction « pas de colporteur » ou « pas de sollicitation », heures de colportage, vente itinérante.
V 628-2015-00	Règlement concernant l'utilisation extérieure de l'eau applicable par la Sûreté du Québec ou par toute autre autorité compétente	Réglementation afin de régir l'utilisation extérieure de l'eau provenant de l'aqueduc public de façon à ce que l'eau ne soit pas dépensée inutilement; avis public; utilisation en période d'interdiction; droit d'inspection.
V 629-2015-00	Règlement concernant les nuisances applicable par la Sûreté du Québec ou par toute autre autorité compétente	Réglementation sur : bruit, travaux, spectacle/musique, usage d'une arme, feux d'artifice et pétards, projection de lumière, rebuts, entreposage interdit, roulement/ révolution d'un moteur, crissement de pneus.
V 630-2015-00	Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics applicable par la Sûreté du Québec ou par toute autre autorité compétente	Réglementation sur : boissons alcooliques, état d'ébriété et/ou sous l'effet d'une substance, dommage à la propriété, arme blanche, feu, indécence, bataille, projectiles, événements spéciaux, flânage/errance, cour d'école, accès sans droit dans un parc ou un endroit public, escalade, tapage, accès sur une propriété sans droit, endommager tout bien public/privé, déclenchement d'une fausse alarme, services d'urgence contactés sans raison légitime, sonner ou frapper aux portes, etc.

Ces règlements sont déposés au bureau de la soussignée, à la Mairie sise au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi, où toute personne peut en prendre connaissance.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 13 novembre 2015
Diane Soucy, OMA Greffière

ACTIVITÉS DES ORGANISMES

DÉJEUNER

Le Club FADOQ, en collaboration avec les Chevaliers de Colomb de Saint-Rémi, organise un déjeuner le **dimanche 15 novembre de 8h30 à 12h30** au centre communautaire de Saint-Rémi. Coût : 7\$ pour les adultes, 3\$ pour les enfants de 6 à 10 ans et gratuit pour les enfants de 5 ans et moins. Venez nous encourager en grand nombre!

FORMATION OFFERTE PAR LE CLUB DE PHOTO LES JARDINS DU QUÉBEC

Titre du cours : L'art de la composition photographique. Frais d'inscription: 25\$ (payable le matin du cours, 20 places disponibles). Le **samedi 21 novembre de 8h30 à 12h00** à la salle Jonquille au centre communautaire de Saint-Rémi. Que vous fassiez de la photographie de façon occasionnelle ou assidue, que vous utilisiez un cellulaire, une tablette ou une caméra, ce cours vous permettra d'améliorer la qualité de vos photos (vacances, portrait, paysage, etc.). Ce cours, donné par un professionnel de la photo, vous est offert à un prix vraiment avantageux.

CENTRE SPORTIF RÉGIONAL (ARÉNA)

Horaires jusqu'au 20 décembre inclus

HOCKEY LIBRE

Lundi et mardi : 15h30 à 17h00

Mercredi : 15h00 à 16h30

Jeudi : 14h00 à 15h30

Vendredi : 15h00 à 16h30

Coût; 7\$

Port du casque protecteur et gants de hockey obligatoires

PATIN LIBRE

Dimanche: 12h00 à 13h00

Mercredi : 14h00 à 15h00 (35 ans et plus)

Jeudi : 17h00 à 18h00

Coût: gratuit

CONCERT LE BEDEAU CHANTE...

Le **samedi 28 novembre 2015 à 20h00** à l'église St-Rémi avec le chœur Crescendo en première partie.

Billets en vente au presbytère et après la messe, au coût de 10\$.

Les profits de la soirée seront remis à la fabrique de Saint-Rémi.

DICO JEUNESSE

Le Club Optimiste de Saint-Rémi et le Club Opti-jeunes invitent les jeunes de la région âgés de 9 à 14 ans à la disco jeunesse le **vendredi 20 novembre de 19h00 à 23h00** au centre communautaire de Saint-Rémi. Coût: 6\$. Jeux, concours de danse et plusieurs prix de présence. Informations: Pierre Dufour au **514 617-1200**.